



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre Nature d'Amaury (Hergnies) :  
Les écologistes appellent à un nouveau projet  
de centre d'éducation à l'environnement

Lille, le 04 juillet 2024,

Une délibération à l'ordre du jour de la commission permanente du Département du Nord du 08 juillet 2024, prévoit notamment la signature d'une convention entre l'Etablissement Public Foncier, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le Département du Nord, relative à la déconstruction et la renaturation des bâtiments du centre de Nature du site d'Amaury à Hergnies.

Par cette délibération, le Département du Nord acte donc la disparition de cet équipement unique par sa capacité et son rôle pédagogique.

Pour le groupe écologiste au conseil départemental du Nord et la délégation écologiste au conseil régional des Hauts-de-France, une simple renaturation n'est pas à la hauteur des enjeux.

Nous proposons, dans le cadre d'une démarche co-construite avec l'ensemble des partenaires concernés, qu'un nouveau projet de centre d'éducation à l'environnement voit le jour, incluant un hébergement pour scolaires et adultes.

### Contacts presse :

Martin Besnier, secrétaire général du groupe écologiste au Département du Nord  
07.81.50.06.46 - martin.besnier@lenord.fr

Logan Brague, secrétaire général du groupe "Pour le Climat, pour l'Emploi" au Conseil Régional des Hauts-de-France  
06.28.65.79.49 - logan.brague@hautsdefrance.fr